



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE LA HAUTE-MARNE

## MODE D'EMPLOI PMI CONTACT

Par le lancement de nouveau dispositif, la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute Marne s'engage et s'investit auprès des chefs d'entreprises en mettant en place un dispositif d'appui aux opérations de transmission reprises d'entreprises PME/PMI.

Créé par les Chambres de commerce, le site internet PMI Contact permet aux petites et moyennes entreprises et aux particuliers de publier et sélectionner des opportunités d'affaires en cession, reprise et rapprochement, **en préservant l'anonymat**.

Il s'agit d'une opération qui vise à assurer la pérennité des entreprises de notre région et de notre département. L'action est préférentiellement dirigé vers les petites et moyennes entreprises (industrie, négoce, services à l'industrie). Ce dispositif intéresse également les entreprises en phase de croissance externe.

### LE SITE INTERNET

Accessible **gratuitement** par tous, ce site permet à l'internaute de :

- ⇒ consulter les opportunités d'annonces disponibles dans la base de données
- ⇒ de contacter par e-mail le correspondant régional si intérêt pour une annonce, correspondant qui redistribue les demandes en fonction de l'implantation de l'entreprise ou de la demande du repreneur, vers le contact de votre département
- ⇒ de faire passer des annonces.

Pour accéder à ce site :

Ouvrez votre navigateur internet et tapez l'espace adresse : **[www.pmicontact.net](http://www.pmicontact.net)** et naviguez vers la région Champagne Ardenne :

- choisissez si vous le souhaitez une rubrique (offre de reprise, entreprise à céder, rapprochement...), une activité (agro-alimentaire, filière bois, services à l'industrie...)
- et lancer la recherche (mot-clé et numéro : inutilisable)

Les chefs d'entreprise intéressés pour faire passer une annonce sur ce site contacteront la Chambre de commerce. Après échanges, un texte d'annonce sera validé avec le chef d'entreprise avant parution sur le site PMI Contact. Les mises en relation se feront toujours avec l'accord des chefs d'entreprises des deux parties (l'offre et la demande).

**Contact PMI Contact à la CCI** : Edwige Schmitt – Tél. 03.25.07.32.11 – [e.schmitt@haute-marne.cci.fr](mailto:e.schmitt@haute-marne.cci.fr)